



**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS DE CLUB AVB (APC)
du jeudi 24 novembre 2022
Chemin de Maillefer 35, le Mont-sur-Lausanne**

Le comité est représenté par :

- Michel Berthet, Président
- Anne-Catherine Doyer, Responsable financier, Vice-présidente
- Michel Voide, Directeur technique
- Nicolas Bourquin, Responsable des compétitions senior et jeunesse
- Dominique Michaux, Responsable calendrier et homologation
- Kenny Jeanmonod, Président DRA
- Christine Ben Salah-Schupbach, Secrétaire-comptable, prise de PV

Le contrôle du droit de participation, la signature de la liste des présences et le retrait du matériel de vote a eu lieu à partir de 19h45, par Messieurs Kenny Jeanmonod et Michel Voide.

Clubs convoqués :

L'Association compte aujourd'hui 33 clubs actifs.

Clubs présents :

28 clubs avec droit de vote.

Clubs absents excusés :

- Aigle Basket
- Bex Basket Club
- Montreux 3x3
- CNBS

Clubs absents non excusés :

- Pully Lausanne Foxes

La majorité est à 15 clubs.

Le président central, Michel Berthet ouvre l'assemblée à 20h06 et souhaite la bienvenue aux présidentes et présidents de clubs ou leur représentant.

Il salue la présence de Monsieur Florian Etter, adjoint pédagogique et coordinateur du secteur au Service de l'éducation physique et du sport et lui donne la parole.

Monsieur Etter excuse Messieurs Echenard et Faure et fait une allocution dans laquelle il relève la bonne collaboration avec l'AVB.



1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTRÔLE ET DES SCRUTATEURS

Nomination de l'organe de contrôle :

Vanja Jamina, présidente de la Commission disciplinaire et de protêts.

Nomination des scrutateurs :

Carine Moura (Nyon Basket Féminin)

Michel Hanna (Union La Tour Basketball Club)

3. RÉSULTATS DES COMPTES GÉNÉRAUX AVB SAISON 2021-2022

Anne-Catherine présente les comptes et les commente.

Elle explique certains postes ainsi que les différences les plus notables.

Elle propose de prévoir un 13^{ème} salaire pour la secrétaire ainsi qu'une provision pour un projet de professionnalisation du poste de Directeur technique pour la saison 2022-2023. Les clubs sont d'accord sur le principe.

Il n'y a pas de question sur les comptes.

4. RAPPORTS DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Les vérificateurs, BBC Yvonand (Pascal Yerly) et Lausanne-Ville/Prilly Basket (Catherine Gerber) font lecture de leur rapport à l'assemblée (voir ci-joint).

Ils recommandent d'approuver les comptes et d'en donner décharge à leurs auteurs.

5. COMPTES 2021-2022

a. VOTATIONS SUR LES COMPTES 2021-2022

Les comptes 2021-2022 sont acceptés à l'unanimité.

b. DÉCHARGE AUX VÉRIFICATEURS ET RESPONSABLES CONCERNÉS

Décharge est donnée aux vérificateurs et aux responsables concernés à l'unanimité.

6. PROPOSITION DE GESTION DES OFFICIELS DE TABLE RÉGIONAUX

L'AVB présente le projet de gestion des OTR pour la saison prochaine (voir ci-joint).

Michaël Stalder (Lausanne Ouest Basket) demande si un arbitre mini peut faire une feuille de match normale.

Anne-Catherine répond que oui, jusqu'au U14 pour autant que ce soit une feuille papier. Sinon, il doit suivre une mise à jour pour la tablette.

Michel Voide informe que la tablette électronique sera obligatoire pour toutes les catégories seniors et jeunesses dès la saison prochaine. Pour les U12, à voir selon l'évolution du programme.

Julien Delarive (Pirates Basketball Club) demande si la formation tablette est obligatoire pour tous les OTR.

Anne-Catherine répond que c'est le formateur du club qui peut valider un OTR maîtrisant la tablette sans avoir fait le cours. Ne pas oublier d'annoncer les nouveaux OTR à l'AVB pour les inscrire sur Basketpl@n.

Ferdinand Ndoh (NWO Basket) demande si un point sera fait sur la tablette en séance technique ou autre ?

Michel V. répond qu'effectivement, c'est un sujet qui peut être abordé en séance technique.

Ramiro Conde (Le Mont Basket Club) fait remarquer qu'avec la tablette, les matchs durent au moins 30 minutes de plus et c'est un problème quand plusieurs matchs se suivent.

Vincent Antopkine (Jura Nord Vaudois Basket) aimerait savoir s'il y aura la tablette pour les minis la saison prochaine ?

Anne-Catherine répond que tant que l'on ne peut pas faire le système passerelle sur les tablettes, nous garderons les feuilles pour les minis.

Lucas Gradassi (Del Basket) précise qu'il faut payer un supplément pour avoir le programme mini avec le système passerelle sur la tablette.

Divers échanges ont lieu concernant Basketpl@n et Leverade.

7. DIVERS

Aucun divers ne nous sont parvenus.

Michel Berthet donne quelques informations concernant notre communauté :

- a. Problème de calendrier pour les matchs du samedi : Il a été décidé que plus aucun match U18 n'aurait lieu le samedi (AVB, CSJC, Nat.). Cette mesure demeure insuffisante et d'autres solutions devront être trouvées à court et moyen terme.
Pour tenter d'endiguer ces multiples renvois, les différents acteurs cantonaux et nationaux doivent se rencontrer prochainement et étudier les possibilités à disposition. Une première mais combien importante solution serait que chaque club offre davantage de créneaux horaires, principalement le dimanche, afin de décharger le corps arbitral.

Michel B. passe la parole à Kenny Jeanmonod, Président de la DRA.

Kenny explique que le problème est simple, soit il y a trop de matchs, soit il n'y a pas assez d'arbitres. Il soulève le problème des quotas insuffisants (1 par équipe senior et 1 pour le mouvement jeunesse, par club).

La solution à court terme est de diminuer les matchs le samedi ou pour les U14 et certains

matchs U16, mettre un arbitre régional et un arbitre mini.

Il demande de mettre un maximum de matchs en semaine, le vendredi ou le dimanche.

Une vive discussion s'en suit.

Une réflexion sera faite par le comité, pour l'Assemblée Générale 2023, afin de proposer une solution.

- b. Swiss Basketball a engagé Hervé Coudray comme Responsable technique national dès le 1^{er} janvier 2023.
- c. Swiss Basketball aimerait que les AR engagent chacune un entraîneur professionnel régional. A suivre.
- d. Un questionnaire concernant le fonctionnement des clubs a été envoyé à tous les clubs par Swiss Olympic. Il serait bien qu'un maximum de personne y réponde.

De l'avis de certains, il est trop compliqué et trop long.

- e. Le CC a un projet de professionnalisation du département technique et du poste de Directeur technique. Ce poste a été évalué à environ 20% et une proposition avec un cahier des charge vous sera présentée à la prochaine Assemblée Générale en 2023.

Une discussion s'en suit.

L'assemblée est favorable à cette idée et la réflexion est ouverte.

- f. Concernant l'initiative 100 millions par année pour le sport initiée par Sport Vaud, 24 000 signatures ont été déposées à la chancellerie d'État. Merci à tous. Vous serez tenus au courant de l'évolution.

Suite à une table ronde organisée par [Sport Vaud](#) avec les autres associations sportives, ils ont également une réflexion pour professionnaliser certains postes.

- g. Une séance mini-basket aura lieu le lundi 28 novembre 2022 à 19h30 à Epalinges.
- h. Le Président félicite le Nyon Basket Féminin pour son titre de club de l'année 2022 lors de la remise des Mérites Sportifs Vaudois.

Le Président central clôt l'assemblée à 21h45 et invite l'assemblée à un apéritif offert par le Comité central.

Fait le 22 janvier 2023

Christine Ben Salah-Schupbach

Secrétaire de l'Association Vaudoise de Basketball

Yvonand, le 6 novembre 2022

Rapport de vérification des comptes

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'assemblée générale et aux statuts de l'Association Vaudoise de Basket, nous avons procédé à la vérification des comptes le mercredi 2 novembre dans les locaux de l'Association Vaudoise de Basket à Lausanne.

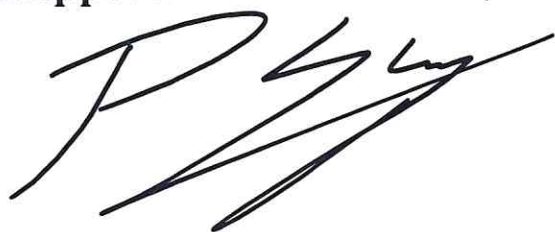
Les comptes nous ont été transmis par courriel avant la date de notre rendez-vous, afin de pouvoir en prendre connaissance. Après avoir répondu à toutes nos questions, nous avons procédé au contrôle des dépenses enregistrées au cours de l'exercice, par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base, et obtenu tous les détails et explications nécessaires grâce à une excellente tenue des classeurs de facturation.

Nous avons constaté qu'une prime exceptionnelle a été accordée à notre secrétaire pour le travail effectué et nous recommandons à l'APC de lui accorder un treizième salaire dès le 1^{er} janvier 2023.

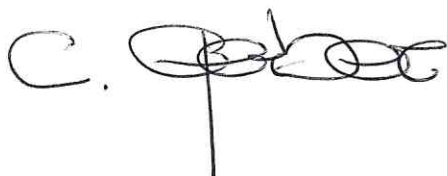
Nous remercions Madame Christine Ben Salah-Schupbach, caissière ainsi que Madame Anne-Catherine Doyer pour leur sérieux et bienveillance dans la tenue de la comptabilité.

Nous certifions les comptes tels qu'ils sont présentés et vous demandons de les approuver et d'en donner décharge aux vérificateurs et à la caissière.

Rapporteur BBC Yvonand, Yerli Pascal :



Vérificateur Lausanne-Ville/Prilly Basket, Gerber Catherine :





Procédure pour les Officiels de Table Régionaux (OTR) Saison 2023-2024

Dès le 1^{er} juillet 2023, nouvelle procédure :

Procédure pour les Officiels de Table Régionaux (OTR) Saison 2023-2024

- ✓ Tous les OTR 1 et 2 annoncés au 30 juin 2023 sont validés dans Basketpl@n. Plus de liste à établir en début de saison.
- ✓ Les nouveaux OTR 1 et 2 sont annoncés avec le formulaire en ligne. Les clubs paient CHF 10 par nouvel OTR 1 mais rien pour les OTR 1 et 2 annoncés au 30 juin.
- ✓ Tous les cours organisés par les clubs doivent être annoncés au secrétariat de l'AVB en précisant sur quoi ils portent (tablette-chrono et / ou 14/24"). Cela permettra d'avoir un suivi de qui donne quoi et qui suit quoi.
- ✓ Il est de la responsabilité des clubs de faire suivre un cours de recyclage aux OTR 1 et 2 n'ayant pas pratiqué depuis 3 saisons.

Procédure pour les Officiels de Table Régionaux (OTR) Saison 2023-2024

- ✓ Les arbitres signalent les OTR 1 ou 2 qui n'ont pas les connaissances nécessaires pour le bon déroulement du match.

Dès 5 nouveaux OTR 1 et 2 dans un même club, ils peuvent être annoncés par courriel à otr@a-v-b.ch, dans un fichier Excel, en reprenant toutes les coordonnées demandées dans le formulaire.

Procédure pour les Officiels de Table Régionaux (OTR) Saison 2023-2024

1. L'OTR suit le ou les cours pour la tablette, le chrono et les 14/24". Il est OTR 1.
2. Le club annonce le nouvel OTR 1 avec le formulaire OTR 1 qui sera en ligne sur le site de l'AVB.
3. Le club paie CHF 10 par nouvel OTR 1.
4. L'OTR 1 peut officier. Il est validé dans Basketpl@n.
5. Pour être OTR 2, l'OTR 1 doit faire un match aux 14/24".
6. Le club ou le candidat annonce le nouvel OTR 2 avec le formulaire OTR 2 qui sera en ligne sur le site de l'AVB.
7. L'OTR 2 peut officier. Il est validé dans Basketpl@n.

**Procédure pour les Officiels
de Table Régionaux (OTR)
Saison 2023-2024**

Questions ?